



Grand ensemble d'Harmonie et Harmonie junior

Présentation des modalités d'inscription

L'Harmonie de Fegersheim-Ohnheim qui existait jusque-là comme une association ayant partie prenante à l'histoire de la commune du fait de sa présence active lors des manifestations patriotiques est **désormais intégrée à l'École Municipale de Musique et de Danse (EMMD) en tant qu'atelier de pratique collective.**

L'Orchestre d'harmonie dirigé par un enseignant de l'EMMD permet aux musiciens et aux élèves de s'entraîner au sein d'un collectif selon deux modalités : **un statut de membre « junior »** pour les élèves ayant un cursus de deux ans au moins, et **un statut de membre « senior »** pour les élèves et musiciens ayant déjà un niveau d'expérience plus avancé.

Les élèves intégrant l'Orchestre d'harmonie devront lui consacrer une moyenne de **8 heures par mois complétées par une présence aux manifestations auxquelles l'harmonie participe**, en particulier les manifestations patriotiques portées par la Commune (8 mai, 14 juillet et 11 novembre).

En contrepartie de cet engagement au profit de la collectivité, les élèves faisant partie de l'Orchestre d'harmonie bénéficient de **50 % de réduction sur les tarifs appliqués pour les cours d'instruments** et les membres uniquement de l'Orchestre d'harmonie n'auront à s'acquitter que des **frais d'inscription** à l'EMMD actuellement fixés à 15 €.

Les instruments utilisés pour l'Harmonie sont mis à disposition à titre gratuit (sauf assurance à prévoir par les élèves). **Les élèves qui utilisent leurs propres instruments pour l'Harmonie peuvent demander à la Commune d'en assurer les frais de révision.** Ces modalités sont conditionnées par une présence effective lors des manifestations (sauf attestation spécifique, notamment médicale). **En cas de non-respect des conditions, une facturation complémentaire pourra être adressée à l'élève** afin de couvrir les 50 % restants du tarif de l'enseignement ainsi que la prise en charge de l'entretien de l'instrument ou son prêt gratuit annulé.